

La chaire en e-Gouvernement de l'Université de Namur

La demande d'expertise en e-Gouvernement est grandissante. Pour répondre à ce besoin, l'Université de Namur a créé la Chaire e-Gouvernement afin d'offrir, principalement au secteur public, une expertise indépendante en droit et en informatique pour les questions relatives à ce domaine, au travers de missions de consultation, de formation et de recherche scientifique..

La Chaire assure une veille technologique et scientifique dans les différents aspects de la gouvernance digitale (techniques, juridiques, managériaux et stratégiques) et poursuit des missions de consultation, de formation et de recherche scientifique.

Les missions récentes portent sur des questions de la protection de vie privée, de l'introduction de méthodologies Agiles dans le secteur public, de la gouvernance stratégique et des données ouvertes.

Pour rester en phase avec les besoins du service public, la Chaire s'est entourée d'un comité d'accompagnement composé de responsables clés des différents organismes publiques et parapubliques.

Contexte de la chaire

L'Université de Namur est active depuis de longues années dans le domaine de l'informatique au service des instances publiques et du citoyen. Historiquement, elle a été pionnière en créant depuis 1969 un partenariat public-privé (le Ciger) dont l'objet social était précisément l'aide aux pouvoirs publics dans le domaine de l'informatique, discipline naissante à l'époque.

L'expertise développée au sein de l'Université de Namur dans ce domaine tout au long des décennies écoulées a été mise au service des autorités belges – régionales, commu- ● ●

*Quatre personnes œuvrent au fonctionnement et au développement de la Chaire e-gouvernement:
le professeur Naji Habra, doyen de la Faculté d'Informatique,
Cécile de Terwangne, professeure à la Faculté de droit,
Benoît Vanderose, post-doctorant à la Faculté d'informatique,
Elise Degrave, post-doctorante à la Faculté de droit.*

www.unamur.be/egov 

Comité d'accompagnement

Thierry Bertrand, Directeur du département DTIC du Service public Wallonie
 Sébastien Brunet, Administrateur Général de l'Institut Wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la statistique
 Thibaut Duvillier, Banque Carrefour de la Sécurité Sociale,
 Sylvie Marique, Directrice générale de la DG-05 du Service public Wallonie
 Oliver Schneider, Fonctionnaire Général à e-Wallonie Bruxelles Simplification (ex- easi-wall)
 Luc Simons, Directeur de l'Agence Wallonne des Télécommunications, AWT
 Benoît Wanzoul, Directeur de la Banque carrefour d'échange de données de e-Wallonie Bruxelles simplification (ex- easi-wall)

nautaires et fédérales – ainsi qu’au niveau européen. Les compétences pluridisciplinaires, techniques, juridiques et managériales, liées à l’informatique des services publics ont été fédérées dans des centres de recherche de l’Université dont l’excellence est aujourd’hui largement reconnue : le CRIDS et PReCISE. Des formations en la matière sont organisées, ouvertes à un public varié de professionnels et d’étudiants. Récemment, l’Université de Namur s’est vu en outre attribuer la responsabilité du module de formation en e-gouvernement à destination de l’Ecole Publique d’Administration (EMMAP).

Forte de ses acquis historiques, l’Université a décidé en 2013 de créer, sur fonds propres, une Chaire appelée «Chaire e-gouvernement» dans le but de poursuivre, renforcer et structurer ses activités dans ce domaine.

La Chaire assure une veille technologique et scientifique dans les différents aspects de la gouvernance digitale (techniques, juridiques, managériaux et stratégiques) et poursuit des missions de consultance, de formation et de recherche scientifique.

Ses missions récentes portent sur des questions de la protection de vie privée, de l’introduction de méthodologies Agiles dans le secteur public, de la gouvernance stratégique et des données ouvertes.

Pour rester en phase avec les besoins du service public, la Chaire s’est entourée d’un comité d’accompagnement composé de responsables clés des différents organismes publiques et parapubliques

Depuis quelques années, les Technologies de l’Information et de la Communication (TIC) envahissent aussi le secteur public. L’administration est désormais engagée dans l’ère de l’e-Gouvernement, terme générique qui désigne l’ensemble des utilisations des TIC dans l’administration ainsi que les changements ainsi engendrés au sein de la structure et du fonctionnement de celle-ci.

Concrètement, les outils technologiques sont utilisés à des fins diverses : alléger les démarches administratives des citoyens, augmenter l’efficacité de la lutte contre la fraude fiscale et sociale, automatiser l’octroi de certaines allocations, etc.

Questions juridiques...

Cette évolution provoque maintes questions juridiques. En

effet, les citoyens sentent leur vie privée menacée et craignent que l’État se transforme en Big brother. Au-delà de cette crainte de la surveillance existe un autre danger tout aussi fondamental : celui de développer une administration kafkaïenne.

En effet, comment faire pour que l’administration ne devienne pas à ce point technique et complexe qu’elle en devienne incompréhensible? Il importe de donner aux citoyens les moyens juridiques nécessaires pour qu’ils gardent une prise sur l’administration de manière à pouvoir la comprendre et la contrôler, même à l’heure des technologies.

... et informatiques

Beaucoup de questions informatiques sont également soulevées. Parmi celles-ci, la question de la sécurité des systèmes et de la protection des données fait figure «d’arbre cachant la forêt». S’il est bien évidemment primordial de garantir que l’administration électronique soit résiliente face aux opérations malveillantes et autres aléas techniques, l’émergence de l’outil informatique comme épine dorsale de la gouvernance impose une remise en question de son rapport au public.

Ainsi, et parallèlement à l’inquiétude soulevée par la possible omniscience de l’État, l’informatique représente encore aux yeux du public un outil mystérieux et potentiellement peu fiable. La question de la confiance envers les systèmes informatiques et de comment ceux-ci peuvent offrir plus de transparence est tout aussi cruciale au succès de l’e-Gouvernement. Depuis les solutions en terme d’ergonomie et d’accessibilité, jusqu’aux méthodes permettant à des systèmes hétérogènes et autonomes de partager leurs données de façon cohérente et compréhensible, les défis faisant face aux concepteurs de ces systèmes sont plus nombreux que jamais!